



Intervention de **MME. MARIE-GEORGE BUFFET,**

Secrétaire Nationale du
Parti Communiste Français (PCF)



Chères Claudie et Danièle, chère Lily,
Madame la Maire du 4ème arrondissement, chère Dominique,
Madame la Maire adjointe chargée de la mémoire et du monde combattant, chère Catherine,
Mesdames et messieurs les représentants des associations d'anciens combattants, résistants et déportés, cher Robert,
Mesdames et messieurs les élus,
Mesdames et messieurs,
Chers amis et chers camarades,

C'est pour moi un honneur et une fierté d'associer le Parti communiste français à l'hommage que la ville de Paris rend aujourd'hui à **Charles LEDERMAN** au cœur de cette île Saint-Louis où il a vécu et qu'il a tant aimée.

Merci au Maire de Paris Bertrand DELANOË, à son adjointe Catherine VIEU-CHARIER et au Conseil de Paris pour avoir décidé d'apposer cette plaque.

Charles LEDERMAN était un homme remarquable. Cet homme a rencontré l'Histoire tout au long de sa vie.

Quel destin !

Né à Varsovie, il arrive à Paris avec sa famille et de nombreux autres ouvriers juifs polonais, des femmes et des hommes qui contribueront par leur travail, leurs apports, à la richesse de notre pays, qui seront partie prenante de la construction de notre Nation.

Charles a la rage de s'en sortir. Il réussit alors des études exceptionnelles. Sa soif de justice le pousse à s'engager en politique et il adhère, j'ose dire naturellement, aux *Jeunesses Communistes*. Son engagement, il va aussi le placer dans son métier. Il devient, très jeune, un brillant avocat.

Il va rencontrer dans sa carrière une cohorte d'hommes courageux comme Georges PITARD avocat de la CGT et du PCF qui sera parmi les premiers fusillés du mont Valérien avec Michel ROLNIKAS et Antoine HAJJ. C'était quelques mois avant les fusillés de Châteaubriant.

Mais revenons au jeune Charles. 1934, c'est l'année de la tentative, et de l'échec, des fascistes français, montant à l'assaut de la République, c'est aussi celle de l'adhésion de Charles LEDERMAN au PCF. Il a 21 ans. Et c'est le moment de sa rencontre avec Raya, son épouse.

Et puis c'est le *Front Populaire*, un printemps de liberté et de conquêtes sociales, un élan, un immense espoir qui va enthousiasmer et marquer le jeune avocat militant.

Mais à Berlin, HITLER est au pouvoir. La marche à la guerre est comme irréversible. La France est envahie.

Le soldat Charles LEDERMAN est enfermé dans la poche de Dunkerque. Il est fait prisonnier le 4 juin 1940, mais toujours debout, combattant, il s'évade quelques mois après, le 27 octobre.

Revenu en France, il cherche aussitôt à renouer des liens avec le *Parti Communiste* devenu clandestin. La rencontre a eu lieu à Lyon, il croise le chemin d'hommes engagés au sein de la M.O.I., des femmes et des hommes venus d'ailleurs, des artisans de la libération de la France, des étrangers et nos frères pourtant.

Très vite, ses actes militants sont remarquables.



Intervention de **MME. MARIE-GEORGE BUFFET,**

Secrétaire Nationale du
Parti Communiste Français (PCF)

Chargé de nouer les contacts avec les milieux catholiques, il organise entre autres, avec le soutien de l'abbé GLASBERG, et du révérend père CHAILLET, fondateur de *Témoignage chrétien*, le sauvetage de 85 enfants juifs internés au camp de Vénissieux.

Grâce au Père DE LUBAC, philosophe jésuite, il rencontrera Monseigneur SALIÈGE, archevêque de Toulouse, le 23 août 1942, à qui il expose ce qu'il sait sur la situation des juifs, les camps d'internement en France, la déportation, le sort réservé aux enfants.

Celui-ci fait alors lire dans toutes les églises de son diocèse une lettre pastorale qui tranchait avec le comportement d'une grande partie de la hiérarchie catholique de l'époque et du Vatican. Elle disait entre autres :

«Il y a une morale chrétienne ; il y a une morale humaine qui impose des devoirs et reconnaît des droits. Les juifs sont des hommes, les juives sont des femmes. Les étrangers sont des hommes, les étrangères sont des femmes. Tout n'est pas permis contre eux. Ils font partie du genre humain ; ils sont nos frères comme tant d'autres. Un chrétien ne peut oublier.»

Quel texte ! Il nous rappelle combien fut importante en France l'action de beaucoup d'hommes et de femmes, de Justes, qui s'engagèrent dans la Résistance et mirent leur vie en danger pour sauver des juifs.

Un engagement qui marquera toute sa vie.

Charles LEDERMAN sera l'un des fondateurs du *Mouvement National Contre le Racisme et l'Antisémitisme* (M.N.C.R.), à l'origine du M.R.A.P.

Il sera membre fondateur et deviendra président de l'*Union des Juifs pour la Résistance et l'Entraide*, contribuant ainsi à la création du *Crif*.

Il combattra toute sa vie pour insérer le mouvement progressiste juif dans les luttes pour la justice et les libertés et pour une paix juste au Proche-Orient.

Il faudra encore beaucoup de courage et de luttes pour aboutir à la Libération et aux conquêtes du programme du *Conseil National de la Résistance*.

Charles LEDERMAN sera de tous les combats.

Les travailleurs et syndicalistes victimes de la répression, les combattants contre les guerres coloniales, les démocrates grecs victimes des Colonels, les Espagnols de Franco, les dirigeants du parti menacés... Toutes et tous trouveront en Charles LEDERMAN et d'autres avocats communistes et progressistes, des défenseurs compétents, passionnés, courageux.

Mais son engagement, Charles ne le conjugue pas qu'en robe noire, il le traduit aussi au service des populations, en tant qu' élu.

Il est Conseiller de Paris et Conseiller Général.

Élu sénateur en 1977, Charles LEDERMAN fut un grand parlementaire. Membre de la Commission des lois constitutionnelles, juge titulaire de la Haute-Cour de justice, présent sur tous les terrains des droits, des libertés et des principes républicains.

C'était une voix forte, écoutée et respectée dans tous les milieux.



vous informe

Intervention de **MME. MARIE-GEORGE BUFFET,**

Secrétaire Nationale du
Parti Communiste Français (PCF)

Permettez-moi de retenir un fait insuffisamment connu : en 1979, Charles LEDERMAN est l'auteur, avec le groupe communiste du Sénat, d'une proposition d'abolition de la peine de mort. La question était violemment débattue à l'époque.

C'est en 1981 que sur proposition de Robert BADINTER, ce choix aboutit enfin.

Robert BADINTER rendra plus tard hommage publiquement à Charles LEDERMAN pour sa contribution à l'abolition de la peine de mort.

Pour terminer, permettez-moi une dernière évocation de Charles.

L'homme était évidemment un militant, un homme politique engagé et responsable.

Mais aussi indissociablement une pensée libre et lucide.

Comme beaucoup de femmes et d'hommes de sa génération, il a vécu avec la Révolution d'Octobre l'espoir fou d'un monde meilleur et plus juste.

Le rôle immense de l'Union soviétique dans la fin de l'hitlérisme l'avait conforté. Mais la gravité de ce qui se passait en U.R.S.S. et dans d'autres pays socialistes ne lui échappait pas. Il est intervenu énergiquement auprès de la direction du *Parti Communiste* pour qu'elle prenne position, notamment face à la montée de l'antisémitisme.

Il recevra l'épouse du dissident Anatoly SHCHARANSKY. Il dira et écrira : « *Je ne supporte pas les actes qui entachent mon idéal communiste* ». A quelques jours du 9 novembre, je tiens à saluer à travers lui toutes celles et ceux qui avaient un regard critique, lucide sur "le socialisme réel" et, dans le même temps, renouvelaient leur engagement pour une société dans laquelle les peuples sont libres et les individus émancipés.

Charles LEDERMAN, l'enfant d'étranger, le Français de haute culture, le communiste, le juif, l'internationaliste était le même homme. Un citoyen engagé, fier de ce pays, lorsqu'il est, comme il l'a toujours voulu, terre de liberté.

fin